

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel, tenue le **2 décembre 2024 à 18h** à la salle communautaire sise au 1890, de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.

Conformément au règlement 2024-04 sur la régie interne des séances du Conseil de la municipalité de Duhamel cette séance est enregistrée audio.

Sont présents : Madame Marie-Céline Hébert, Messieurs Michel Longtin, Raymond Bisson et Noël Picard.

Est absente : Madame Denise Corneau et monsieur Gilles Payer

La directrice générale et greffière-trésorière Mme Liette Quenneville est présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée. Elle informe le Conseil que l'avis de convocation a été livré conformément à l'article 156 du *Code municipal du Québec* à tous les membres présents sur le territoire.

ORDRE DU JOUR EST LA SUIVANTE :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2025
4. Adoption du taux de taxation pour l'année 2025
5. Présentation du programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027
6. Adoption du programme triennal d'immobilisation
7. Période questions
8. Fermeture de la séance

1. Ouverture de l'assemblée

2024-12-21070

IL EST RÉSOLU

D'ouvrir la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Duhamel à 18h04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2024-12-21071

IL EST RÉSOLU

QUE les membres du conseil approuvent l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Noël Picard, conseiller quitte son siège

3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2025

2024-12-21072

La présentation des prévisions budgétaires de l'année 2025 est faite par le maire. Il annonce également le taux de taxes foncières.

IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil adopte les prévisions budgétaires de l'année 2025 qui s'établissent comme suit :

Description des revenus	2024	2025
Taxe foncière	2 492 039 \$	2 588 364 \$
Taxes de secteur	75 320 \$	95 848 \$
Services municipaux	369 775 \$	392 044 \$
En lieu de taxes	139 671 \$	120 368 \$
Autres revenus de sources locales	204 399 \$	201 670 \$
Transferts	277 261 \$	298 823 \$
Total des revenus	3 558 465 \$	3 697 117 \$
Description des dépenses	2024	2025
Administration	695 462 \$	722 017 \$
Sécurité publique	425 787 \$	455 744 \$
Transport	923 322 \$	954 118 \$
Hygiène du milieu	488 472 \$	497 518 \$
Aménagement et urbanisme	199 861 \$	217 029 \$
Loisirs et culture	179 291 \$	175 133 \$
Frais de financement	246 511 \$	242 298 \$
Immobilisation	55 000 \$	100 000 \$
Remboursement capital	389 905 \$	377 752 \$
Remboursement - fonds de roulement	25 494 \$	18 244 \$
Affectation et réserve financière	-70 640 \$	- 62 736 \$
Total des dépenses, des affectations et des réserves	3 558 465 \$	3 697 117 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Noël Picard reprend son siège 18h35.

4. Adoption du taux de taxation pour l'année 2025

2024-12-21073

IL EST RÉSOLU

QUE le taux de la taxe foncière de 100\$ d'évaluation pour l'année 2025 s'établit comme suit, avec une augmentation de 2.4% :

Taux de la taxe foncière	2024	2025
Foncière générale	0,7135\$	0,7306

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Présentation du programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027

2024-12-21074

Présentation du programme triennal d'immobilisation est faite par le maire.

Immobilisations 2025-2026-2027 – Détail des travaux

PLAN TRIENNAL 2025-2026-2027				
Immobilisation par catégories	2025	2026	2027	Total
Approvisionnement eau potable	99 800 \$			99 800 \$
Chemins, rues, routes	58 213 \$	1 991 500 \$	3 017 900 \$	5 067 613 \$
Parcs, terrains de jeux et sentiers	402 731 \$			402 731 \$
Véhicules, machinerie	70 000 \$	400 000 \$	600 000 \$	1 070 000 \$
Édifice garage municipal	17 700 \$	15 450 \$	11 200 \$	44 350 \$
Édifice caserne municipale	6 350 \$	13 800 \$	4 500 \$	24 650 \$
Édifice mairie, communautaire	117 200 \$	166 500 \$	69 100 \$	352 800 \$
Édifice bibliothèque municipale	5 050 \$	9 750 \$	19 900 \$	34 700 \$
Total immobilisations :	777 044 \$	2 597 000 \$	3 722 600 \$	7 096 644 \$
Financement				
Subventions : TECQ, RIRL, PPA, PADF	115 121 \$	1 313 275 \$	2 105 425 \$	3 533 821 \$
Règlements d'emprunt		1 078 225 \$	1 512 475 \$	2 590 700 \$
Excédent accumulé	100 250 \$			100 250 \$
Fonds de roulement	70 000 \$			70 000 \$
Taxes de secteur	35 000 \$			35 000 \$
Fonds généraux	154 192 \$	205 500 \$	104 700 \$	464 392 \$
Autres contributions	302 481 \$			302 481 \$
Total financement :	777 044 \$	2 597 000 \$	3 722 600 \$	7 096 644 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027

2024-12-21075

IL EST RÉSOLU

QUE le programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027 tel que présenté soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-12-21076

IL EST RESOLU

QUE la séance soit et est levée à 18H39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

David Pharand
Maire

Liette Quenneville
Directrice générale et greffière-très.